

Proposition de loi de Roger Negri

«Rendre le budget plus transparent»

Le député socialiste Roger Negri a présenté hier un projet de loi qui vise à renforcer le pouvoir budgétaire de la Chambre des députés et à promouvoir la modernisation de la gestion des affaires publiques. S'inspirant de la LOLF (Loi organique relative aux lois des finances) française, le député *LSAP* désire redonner plus de poids à la Chambre en matière de dépenses publiques, en créant une «nouvelle architecture budgétaire».

«Si le budget est la loi la plus importante, il convient de bien s'en occuper. Je propose à cet effet de rajouter une série de 19 articles à la »loi de comptabilité«, afin de mieux gérer les deniers publics en renforçant, entre autres, le pouvoir budgétaire de la Chambre des députés», c'est

ainsi que le député socialiste Roger Negri a présenté son »bébé«. D'après ce dernier, «le budget est constitué de 5.000 à 6.000 articles qui sont souvent peu explicites et qui sont adoptés à la vitesse grand V. La procédure budgétaire raccourcie (2 mois) ressemble à une visite du château de Versailles, c.-à-d. à pas accéléré et avec interdiction de toucher à quoi que ce soit». Donc une réforme fondamentale de l'architecture et de la procédure budgétaire s'impose. Les deux objectifs qui doivent guider selon le *LSAP* une telle réforme sont l'accroissement de l'efficacité et de la transparence des choix budgétaires, ainsi que le renforcement du pouvoir budgétaire de la Chambre des députés. D'ailleurs ce be-

soin de réforme est reconnu par un nombre croissant d'intervenants dans la procédure budgétaire. La stratégie de Lisbonne, l'OCDE et la Chambre de commerce prônent aussi une approche axée sur les résultats.

La nouvelle architecture budgétaire qui figure dans la proposition de loi du *LSAP*, et que Roger Negri a déposée hier à la Chambre des députés, fonctionne sur un système de missions interministérielles. Celles-ci élaborent des programmes avec des enveloppes globales de crédits limitatifs, ainsi que des stratégies et des objectifs assortis d'indicateurs, qui sont suivis d'actions avec un contrôle en détail des dépenses. De la sorte, une justification de dépense dès le premier euro serait possible et le pays pourrait passer d'une logique des moyens à une logique des résultats.

■ DDS